

Mise à jour : août 2025

# Cire de tournesol

RUBRIQUE 0: DECLARATION Dans le cadre de l'application de l'Union européenne, en collaboration avec le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la Restriction des substances et des produits chimiques préparés (liste REACH). Aucun des matières premières utilisées dans sa fabrication conforme à l'un des points de l'article 31 du règlement. Par conséquent juridiquement, ce mélange / préparation, ne nécessite pas l'obligation de fournir une fiche signalétique. Ce document fournit la transmission des informations disponibles et pertinentes visées par l'article 32 du règlement (CE) n º 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH). Ce document a été préparé conformément aux recommandations de l'ECHA et suit la structure d'une fiche de données de sécurité, conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission.

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION 1.1.-Identificateur de produit : Nom du produit : 4CV00T40L Description du produit : Mixture of polymeric materials 1.2.- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Applications industrielles. 1.3.-Renseignements concernant le fournisseur: LATITUDE NATURE 6 RUE GUTENBERG - PA DE TOURNEBRIDE 44118 LA CHEVROLIERE TEL : 02 72 17 77 90 EMAIL: info@latitudenature.com

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS 2.1.- Classification de la substance ou du mélange: Définition du produit : Mélange de matériaux polymères. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP / GHS]: Non classé. 2.2.- Éléments d'étiquetage : Non applicable 2.3.- Autres dangers : Critères de PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH). Selon les données transmises tout au long de la chaîne d'approvisionnement et dont nous disposons, les substances de départ qui composent le mélange : 🗌 Nous vous informons que ces substances ne répondent pas aux critères PBT ou vPvB, conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) nº1907/2006. 🗌 Le mélange ne contient aucune substance répertoriée conformément à l'article 59(1) de REACH comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniens à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids. 🗆 Le mélange ne contient aucune substance possédant des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères établis dans le règlement de la Commission (UE) 2017/2100 ou dans le règlement de la Commission (UE) 2018/605 à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids. 🗆 Autres dangers qui ne sont pas pris en compte pour la classification, mais qui peuvent contribuer à la dangerosité globale du mélange : YEUX : En état solide le produit ne présente pas de danger pour la santé, mais il peut provoquer des irritations. Dans l'état fondu il peut causer des brûlures graves. CONTACT AVEC LA PEAU: En état solide le produit ne présente pas de danger pour la santé, même si il n'y a pas d'informations médicales disponibles, mais dans certains cas (personnes sensibles, intolérantes, nontopiques ...) il peut provoquer des effets indésirables tels que des irritations. Dans l'état fondu le produit peut causer des brûlures graves. INHALATION : L'inhalation de la substance à la température ambiante est peu probable. A des températures élevées, Il se peut que la substance produise des fumées ou des vapeurs qui peuvent provoquer des effets systémiques indésirables et devenir irritant pour les voies respiratoires qui peuvent occasionner le vertige et une difficulté respiratoire. INGESTION : Faible toxicité orale

RUBRIQUE 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 3.1.- Substance & 3.2 Mélanges: Produit formé d'un mélange de matériaux polymères. Il n'est pas classé selon le règlement (CE) nº 1272/2008.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS Ne réaliser aucune activité supposant un risque personnel ou sans formation appropriée. Face à une quelconque éventualité indiquée ci-dessous ou pas,appeler l'assitance ou les soins médicaux immédiatement: 4.1. Description des premiers secours: EYES: Solide : S'il pénètre dans les yeux, vous devez l'enlever comme un corps étranger. Vérifiez d'abord si le blessé ne porte pas des lentilles de contact, si oui enlevez-les. Après, rincer et laver soigneusement les paupières, en soulevant le haut et le bas, à grande eau pendant 5 minutes. Demander de l'assistance médicale car il peut causer une irritation. Liquide : Si le produit chaud tombe sur les yeux, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide sur la zone touchée pour dissiper la chaleur pendant au moins 5 minutes. N'essayez pas de retirer le produit une fois solidifié sans assistance médicale. CONTACT AVEC LA PEAU: Solide : laver avec du savon et de l'eau abondante. Liquide: Si le produit chaud tombe sur la peau, refroidir rapidement avec de l'eau froide sur la zone touchée pour dissiper la chaleur pendant au moins 5 minutes. Demander une assistance médicale. Ne pas essayer d'enlever le produit une fois solidifié. Ne mettez pas de la glace sur les brûlures. Retirez délicatement les vêtements qui ne sont pas collés. Ne jamais tenter de retirer des morceaux de vêtements qui sont collé à la peau brûlée, mais au lieu de cela couper autour d'elle. INHALATION: Amener la victime dans une zone non contaminée ou à l'extérieur, la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer, si la victime est inconsciente et respire, il faut la maintenir dans la position latérale de secours, SI NECESSAIRE administrer de l'oxygène. Si la victime a des difficultés à respirer, est inconscient et ne respire plus, assurer qu'il n'y a pas d'obstacle pour respiration, et, si nécessaire, faites proportionner la respiration artificielle par des personnes préparées pour cela . Si nécessaire, appliquer un massage cardiaque. Demander une assistance médicale. INGESTION: Non fréquent. L'absorption intestinale est très faible. Demander une assistance médicale. Rincer la bouche avec de l'eau. Retirer le dentier si possible. Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le matériel a été avalé et la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire, arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir, sauf indication contraire par le personnel médical. S'il y a des vomissements, garder la tête basse afin que les vomissures ne pénètrent pas dans les poumons. Consulter un médecin si des effets persistent ou ce sont des effets graves pour la santé. Si elle est inconsciente, placer la personne en position latérale de secours et obtenir immédiatement des soins médicaux. Veiller à une bonne circulation de l'air. Desserrer les vêtements, comme collier, cravate, ceinture ou ceinturon. Demander une assistance médicale. 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Voir la section 2 et la section 11 du présent document. . 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Il n'y a pas d'antidote spécifique. Surveiller la respiration et le pouls. Prendre les mesures fonctionnelles selon les symptômes, traiter symptomatiquement pour soulager un quelconque effet. Immédiatement contacter un spécialiste en empoisonnement si une grosse quantité à été avalée ou inhalée. Les personnes souffrant de maladies pulmonaires (précédente ou pas) peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition. Lors de l'utilisation des équipements sous pression élevée, l'injection du produit peut se produire. Autres informations pour le médecin : Il n'y a pas d'antidote spécifique. Prendre des mesures fonctionnelles selon les symptômes, un traitement symptomatique. Prendre contact immédiatement avec un spécialiste s'il a avalé ou inhalé une grosse quantité. Les personnes souffrant de maladies pulmonaires (précédente ou pas) peuvent être plus sensibles aux effets de l'exposition. Lors de l'utilisation des équipements sous pression élevée, l'injection du produit peut se produire. Protection des sauveteurs (surveillée): Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE Vous devez toujours suivre les lignes directrices énoncées dans les lois locales, régionales ou nationales, qui sont en vigueur et sont applicables. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. 5.1.- Moyens d'extinction : Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2), produit chimique sec Poudre d'extinction d'incendie, lutte contre l'incendie mousse (AFFF), brouillard d'eau et de l'eau pulvérisée. D'autres gaz inertes (sous réserve des dispositions indiquant). Sable ou terre. Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jets d'eau directs. 5.2.- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Risques d'incendie et d'explosion : Non combustible. Produits de combustion dangereux : La décomposition du produit conduit à la formation de carbone : oxydes comme le monoxyde de carbone (monoxyde de carbone) ou du dioxyde de carbone (gaz carbonique), les oxydes d'azote, aldéhydes, cétones, acides gras volatils, produits de combustion incomplète, hydrocarbures inconnus et d'autres gaz toxiques. 5.3.- Conseils aux pompiers : Lutte contre les incendies et précautions d'emploi : • Evacuer la zone: isoler rapidement le site en évacuant toute personne autour du lieu de l'incident. • Éviter le contact direct du produit avec les flammes et les températures élevées. Retirer les conteneurs de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
 Éviter la fuite / déversement à partir du lieu où est contrôlé l'incendie ou la dilution dans les entrées, les égouts ou l'approvisionnement en eau. • Éviter l'inhalation de la substance ou des produits de combustion. • Se situer dans le sens contraire du vent et s'éloigner des zones basses. • Ne pas disperser les matières déversées avec de l'eau à haute pression. • Empiler la matière déversée pour un traitement ultérieur. • Utiliser les agents d'extinction appropriés aux feux environnants. · Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard dans les espaces clos, Appareil autonome de respiration (SCBA - acronym in English). • Les pompiers doivent utiliser: -Un équipement de protection approprié et appareil autonome respiratoire avec un masque complet de visage fonctionnant en mode pression positive. - Vêtements pour les pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la réglementation et qui assure une protection minimale pour les incidents chimiques. - Les appareils respiratoires autonomes (SCBA - acronym in English) et un équipement complet. • Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. • Utilisez un vaporisateur d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel. • Si vous ne pouvez pas éteindre le feu, quitter la zone et laisser le feu s'éteindre lui-même. • Assurer une longue période de refroidissement pour empêcher le ré-allumage. Contre-indications : Le jet d'eau peut être appliqué directement pour disperser le produit. Ne pas utiliser d'eau directe en jets sur le produit brûlant, cela peut causer des éclaboussures et étendre le feu. Évitez d'utiliser de l'eau et de la mousse simultanément dans la même surface car l'eau détruit la mousse. Dangers particuliers : La fusion du produit peut propager le feu. Il peut produire des gaz irritants. Équipement de protection : Gants et costume résistant à la chaleur. Equipe autonome de respiration vu qu'il se produit des fumées épaisses. Mesures spéciales : Pas de mesures spéciales.

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE En cas de déversement accidentel ou de fuite, il faut suivre les lignes directrices énoncées dans les dispositions juridiques, locales, régionales ou nationales, qui sont en vigueur et applicables Si nécessaire, Réaliser la notification à la personne autorisée. 6.1.- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Précautions à prendre pour le personnel, tant s'il fait partie du (6.1.2.) ou pas (6.1.1.) des services d'urgence: • Isoler la zone exposée et évacuer les alentours. Tenir à l'écart les personnes non autorisées, inutiles ou non protégés.
 Placez les matières rejetées dans des récipients appropriés pour l'élimination tard IST. • Éviter le contact direct avec le produit déversé, le produit à l'état fondu et l'inhalation de vapeur. • Suivez les directives des RUBRIQUES : 5, 7, 8 and 13 du document. 6.2.- Précautions pour la protection de l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, le contact avec le sol, le milieu aquatique, les écoulements et les égouts. Informez les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution de l'environnement (égouts, les voies navigables, terrestres ou aériennes). 6.3.- Méthodes et matériel de contention et de nettoyage : Déversement sur terre : Les déversements devraient être collectées pour éviter de glisser. Le produit déversé présente un risque de glissement sur les surfaces dures. Petits déversements : avec des pelles ou d'autres moyens propres, introduire dans des récipients appropriés, propres et secs. Couvrir les récipients légèrement et les déplacer à l'extérieur de la zone de déversement. Water Spill : Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Limiter le déversement immédiatement avec des barrières flottantes. Pour avertir les autres navires. Éliminer les déversements de produit en les recueillant de la surface. Les recommandations sur les déversements sur terre et dans l'eau sont fondées sur le scénario le plus probable pour ce produit, de toute manière, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas du déversement sur l'eau), la direction et la vitesse des vagues peuvent beaucoup influencer sur l'action correcte à mettre en marche. Pour cette raison, il faut consulter les experts. Note: Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à réaliser. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter l'action à effectuer. 6.4. Référence à d'autres Rubriques: Suivez les directives des RUBRIQUES: 5, 7, 8 and 13 du document.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE Entreposer, manipuler et utiliser en conformité avec les réglementations locales, régionales, nationales ou autonomes, en vigueur et applicables. Indépendamment de la nature spécifique du mélange de produits, les conditions: comme l'humidité, la lumière du soleil et la température ont une influence sur le comportement du a) Toxicité aiguë: Non disponible b) Irritation: Non disponible c) Corrosivité: Non disponible d) Sensibilisation: Non disponible e) Toxicité à dose répétée: Non disponible f) Cancérogénicité: Non disponible g) Mutagénicité: Non disponible h) Toxicité pour la repro: Non disponible produit pendant le stockage et la manipulation. 7.1.-Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: • Minimiser la production et l'accumulation de poussière. • Éviter les sources qui génèrent de la chaleur pendant la manipulation. • Les tâches de ménage de routine devraient être établies pour veiller à ce que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. • La poudre du produit peut accumuler des charges électrostatiques dues au frottement du transfert et mélange des opérations, ce qui peut provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Prévoir des précautions adéquates à des sources d'ignition telles que: mise à la terre électrique et mise à la terre, atmosphère inerte ou outils non étincelants. • Éviter les températures élevées pendant des périodes prolongées. • Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, étincelles ou flammes dans la zone la plus proche). • Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les risques de dérapage. • Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir à proximité de sources de flammes nues, chaleur ou ignition. • Eviter le contact avec les yeux. • Le contact avec la peau doit être au minimum conforme aux pratiques générales d'hygiène. • Eviter le contact du produit chaud. • Éviter l'inhalation du produit dans tout état, ainsi que la fumée qu'il peut produire. Informations sur les voies d'exposition probables; Non disponible Effets potentiels sur la santé: Contact avec les yeux: Provoque une irritation oculaire grave. Inhalation: Aucun effet important ou danger critique non connus. Contact avec la peau: Aucun effet important ou danger critique non connus. Ingestion: Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicol Contact avec les yeux: douleur ou irritation, larmoiement et rougeur. Inhalation: Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau: Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion: Aucune donnée spécifique. Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court terme: Effet Court Terme Long Terme Immédiat: Retardé : Chroniques potentiels pour la santé : Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible. 11.2.-Informations sur les autres dangers: Non disponible. RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES 7.2.-Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Eviter le contact direct avec les rayons du soleil; Donc protéger le matériau de l'ensoleillement direct. Une attention particulière devrait être accordée pour éviter un mauvais arrimage des unités d'emballage sur palette 12.1 Toxicité: Non disponible. 12.2 Persistance et dégradabilité: Non disponible. 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Non disponible. 12.4 Mobilité dans le sol: Non disponible. 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT: No P:Non disponible. B: Non disponible. T: No. vPvB : Non disponible. vP: Non disponible. vB: Non disponible. ou d'autres pour éviter de générer des conditions de chaleur pendant le stockage. Et surtout éviter les températures élevées pendant des périodes prolongées. 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Non disponible

RUBRIQUE 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE Effectuer les contrôles et l'exposition du personnel de protection suivant les lignes directrices par les dispositions légales locales, régionales, autonomes ou nationales qui sont en vigueur et applicables. En raison de la grande variété de matériaux existants sur le marché et les différentes formes d'application qui sont hors de notre contrôle, n'oublions pas l'obligation de faire une bonne identification des dangers et l'évaluation des risques conformément à la réglementation sur la sécurité des travaux existants et de la santé, pour chaque lieu de travail. Le niveau de protection et les types de contrôles varieront nécessairement selon les conditions d'exposition potentielles. 8.1.-Paramètres de contrôle: Pas d'exigences particulières ou spéciales selon la législation applicable en matière de sécurité et de santé. 8.2.-Contrôles de l'exposition: No Pas d'exigences particulières ou spéciales, selon la législation applicable en matière de sécurité et de santé. Produit non dangereux à l'état solide à la température ambiante. 8.2.2.-Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle: -PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE: Lunettes de sécurité pour éviter tout contact avec des éclaboussures, surtout lorsqu'on travaille avec du produit fondu. -PROTECTION RESPIRATOIRE: Masque de respiration en accord avec la réglementation en vigueur, en présence de vapeurs du produit fondu, avec une exposition prolongée, le produit de dispersion, projection, micro projection, injection, pulvérisation ... Si nécessaire, utiliser un équipement de protection respiratoire (Avec des lunettes) approuvé par la réglementation en vigueur. Utilisez un masque purifiant en cas de concentrations inconnues ou en cas de danger pour la vie / santé; utiliser un masque Air-ligne à oxygène (combinaison aérienne masque respiratoire) ou air breathing apparause (masque complet). -PEAU ET DU CORPS: Produit solide: Il est recommandé d'utiliser des gants, des vêtements de protection et des chaussures appropriées. Protection des mains: Il est nécessaire de porter des gants de protection chimique Lors de la manipulation de ce produit. Le contact avec la peau doit être le moindre selon les pratiques d'hygiène générale. Produit liquide: on ne recommande pas la manipulation du produit en état liquide et / ou chaud, dans le cas d'extrême nécessité effectuer la manipulation en utilisant des gants, des vêtements et des chaussures de protection thermique et résistance chimique, approuvé par la réglementation en vigueur pour faire en sorte que ces opérations ou activités soient sûres. Recommandations: Autre équipement de protection: Système lavages d'yeux et douches dans le lieu de travail. Précautions générales: Ventilation adéquate du local. Eviter le contact avec la matière en fusion. Les pratiques d'hygiène au travail: les bonnes pratiques de travail réduisent les expositions inutiles. Adoption des mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après la manipulation du matériel et avant de manger, de boire, et / ou de fumer. Régulièrement, le lavage des vêtements et de l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Maintenir / conserver de bonnes pratiques. Douches chaudes devraient être utilisées. Employer du savon et pas d'autres dissolvants.

RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES 9.1.- Informations sur les proprietes physiques et chimiques essentielles a) Aspect: Non disponible k) Pression de vapeur: Non disponible b) Odeur: Non disponible l) Densité de vapeur: Non disponible c) Seuil olfactif: Non disponible m) Densité relative: Non disponible d) ph: Non disponible n) Solubilité(s): Non disponible e) Point de fusion/Point de congélation: Non disponible o) Coefficient de partage: n-octanol/eau; Non disponible f) Point initial d'ébullition et Intervalle d'ébullition: Non disponible p) Température d'auto-inflammation: Non disponible g) Point d'éclair: >200°C coupelle ouverte. q) Température de décomposition: Non disponible h) Taux d'évaporation: Non disponible r) Viscosité: Non disponible i) inflammabilité (solide, gaz): Non disponible s) Propriétés explosives: Non disponible j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosion: Non disponible t) Propriétés comburantes: Non disponible 9.2.- Autres informations: Aucune information complémentaire.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ 10.1.-Réactivité: Pas de données disponibles. 10.2.-La stabilité chimique: matières solides et stables à température ambiante. 10.3.-Possibilité de réactions dangereuses: Dans des conditions ordinaires de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. 10.4.-Conditions à éviter: Aucune donnée spécifique. 10.5.-Matériaux incompatibles: Matières oxydantes et les dissolvants chlorés vents. 10.6.-Produits de décomposition dangereuse: Dans des conditions ordinaires de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être formé.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES 11.1.- Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

a) Toxicité aiguë: Non disponible b) Irritation: Non disponible c) Corrosivité: Non disponible d) Sensibilisation: Non disponible e) Toxicité à dose répétée: Non disponible f) Cancérogénicité: Non disponible g) Mutagénicité: Non disponible h) Toxicité pour la repro: Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables: Non disponible Effets potentiels sur la santé: Contact avec les yeux: Provoque une irritation oculaire grave. Inhalation: Aucun effet important ou danger critique non connus. Contact avec la peau: Aucun effet important ou danger critique non connus. Ingestion: Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicol Contact avec les yeux: douleur ou irritation, larmoiement et rougeur. Inhalation: Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau: Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion: Aucune donnée spécifique. Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court terme: Effet Court Terme Long Terme Immédiat: Retardé: Chroniques potentiels pour la santé: Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.

#### RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité: Non disponible. 12.2 Persistance et dégradabilité: Non disponible. 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Non disponible. 12.4 Mobilité dans le sol: Non disponible. 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT: No P:Non disponible. B: Non disponible. T: No. vPvB: Non disponible. vP: Non disponible. vB: Non disponible. vB: Non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien: Le mélange ne contient aucune substance ayant des propriétés perturbateurs endocriniens conformément aux critères établis dans le règlement de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (UE) 2018/605 à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids. 12.7 Autres effets néfastes: Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION L'élimination des déchets doit être effectuée conformément aux réglementations locales, régionales, autonomes ou nationales, qui est sont en vigueur et applicables. 13.1.- Méthodes de traitement des déchets: Réutiliser ou recycler les matériaux autant que possible. Les déchets doivent être éliminés conformément aux dispositions légales en vigueur.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT Précautions particulières: Stable à température ambiante pendant le transport. Pour éviter de le renverser, transporter dans des conteneurs sécurisés correctement scellés. Produit non classé comme dangereux selon les critères de la réglementation des transports. REQUIREMENT ADR/RID ADN/ADNR IMDG IATA/DGR 14.1. Numéro ONU Non disponible 14.3. Classe (s) de danger pour le transport Non disponible Non dispo

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION 15.1.- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: • Règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des produits chimiques (REACH), instituant l'Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le Règlement (CEE) nº 793/93 du Conseil, le Règlement (CE) nº 1488/94, la Directive 76/769/CEE et les Directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000 du Conseil. /21/CE. Et ses amendements ultérieurs. • Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le Règlement (CE) nº 1907/2006. Et ses amendements ultérieurs. • Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et aux restrictions des substances et mélanges chimiques (REACH). 15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Non disponible. RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS Code Document Date de Sortie Date de Révision Publication 2025-000187\_29-01-2025 19.51.10\_00\_40W\_600979C\_PEXC14070\_TPGCND02549\_HUS0000\_1\_ FR 06/05/2024 27/06/2024 1 Changements: Non disponible NOTICE TO READERS Avant de faire quoi que ce soit, il faut toujours respecter et suivre les lignes directrices énoncées dans les réglementations locales, régionales, autonomes et nationales ou de l'Union européenne, qui sont en vigueur et applicables. Ce document sert à remplacer toutes les informations sur les fiches de données de sécurité précédemment communiquées, laissant de côté la validité du contenu. Cette question ou version remplace toutes les précédentes. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Les informations contenues dans ce document : → Il est conforme / correct selon les données que nous connaissons et nous croyons correctes. →C'est le plus correct dont nous disposons au moment de sa transmission. → Il a été effectué sur la base des informations transmises par nos fournisseurs le long de la chaîne d'approvisionnement. → Il est uniquement valable pour le matériel spécifié. Il peut ne pas être valable pour le matériel utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si spécifié dans le texte. Toutefois, ni le fournisseur, ni aucune de ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La décision finale quant à la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Cette communication vise à fournir des informations sur la santé / sécurité / environnement pour les utilisateurs de ce mélange, les données détaillées fournies ici ne garantissent pas les propriétés des matériaux ou les spécifications.

# Huiles essentielles

Lavande

Cade

Romarin

Cataire à nepeta

Canelle

Géranium rosat



#### Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 01. Identification du produit et de la société

### 01.1 Identificateur de produit

Nom commercial:	Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO
Nom botanique:	Lavandula officinalis Chaix
Nom INCL:	Lavandula Angustifolia Oil
N°CAS:	8000-28-0 ; 90063-37-9
N°CE:	289-995-2

### 01.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Usage recommande:	Substance aromatisante.
Usages déconseillés	Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 01.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom:	Compagnie des Sens	Contact:	Théophane de la Charie
Adresse:	118 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	Téléphone :	+33 4 82 53 40 22
E-mail:	bonjour@compagnie-des-sens.fr	Fax:	

### 01.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro européen :	112
Numéro ORFILA:	+33 1 45 42 59 59
Entreprise :	+33 4 82 53 40 22 (pendant les heures d'ouverture : 9h - 17h)

### 02. Identification des dangers

### 02.1 Classification du produit selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
15

### 02.2 Eléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :	Danger	
Pictogrammes de danger	SGH08	SGH07
	-2700 (Maria (Maria	
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
Mentions de danger	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
(Mornandia de durigera		



### Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
Conseils de prudence :	P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
	P331	Ne pas faire vomir.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.

### 02.3 Autres dangers

Evaluation PBT:	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

### 03. Composition / Informations sur les composants

#### 03.1 Substance

SNC : Substance Naturelle Complexe

Composants principaux	N'CAS	Concentration (%)
3-Octanone	106-68-3	0,2 - 2,5
Acétate de lavandulyle	20777-39-3	0,2 - 5
Acétate de linalyle	115-95-7	30 - 46
Camphre	76-22-2	0 - 1,2
Cis-β-Ocimène	3338-55-4	0 - 9
Coumarine	91-64-5	0 - 0,2
Dihydrolinalol		Absence
Dihydrolinalyl		Absence
Eucalyptol	470-82-6	0-2
Géraniol	106-24-1	0 - 1,5
Lavandulol	498-16-8 ; 50373-53-0	0,1 - 0,5
Limonène	138-86-3	0 - 0,6
Linalol	78-70-6	22 - 45
R = (S)-Acétate de linalyle / Acétate de linalyle	88	0 - 1
R = (S)-Linalol / Linalol		0 - 12
Terpinèn-4-ol	562-74-3	0,1 - 5
Trans-β-Ocimène	3779-61-1	0 - 5
q-Terpinéol	98-55-5	0,5 - 2
β-Phellandrène	555-10-2	0 - 0,6

03.2 Mélange Non applicable.



#### Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

#### 04. Premiers secours

#### 04.1 Description des premiers secours

Inhalation excessive:	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité.
Contact cutané :	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment (minimum 2 litres) en écartant bien les paupières sous le robinet d'eau. Si possible, soulever la paupière supérieure et la rincer. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter un ophtalmologiste avec le produit. Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux. Les lentilles tomberont certainement pendant le rinçage. Si ce n'est pas le cas, les enlever après rinçage. Ne pas les remettre et consulter un ophtalmologiste.
Ingestion excessive :	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage de vomissures dans les poumons. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Il est recommandé que ceux qui dispensent les premiers soins disposent d'un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation.

#### 04.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et symptômes, se reporter à la section 11.

### 04.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications si de grandes quantités ont été ingérées, inhalées ou mises en contact avec la peau.

#### 05. Mesures de lutte contre l'incendie

### 05.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Extincteurs à gaz carboniques ; Extincteurs à poudre (classes ABC) ; Recouvrement avec du sable ou une couverture. Adapter les mesures d'extinctions d'incendie à l'environnement.
Moyens d'extinction inappropriés :	Jet d'eau à grand débit.

#### 05.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

### 05.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Utiliser un masque si nécessaire.
Autres indications :	Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu serait accélérée.



#### Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

#### 06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 06.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation.

### 06.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

#### 06.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

#### 06.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consultez le chapitre 07.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuels, consultez le chapitre 08.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consultez le chapitre 13.

#### 07. Manipulation et stockage

### 07.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation :	Tenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.			
Prévention des incendies et	Tenir à l'abri des sources d'inflammation - Ne pas fumer lors de la manipulation. Prendre des mesures contre les			
des explosions :	charges électrostatiques.			

### 07.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieux et conteneurs de	Ne conserver que dans l'emballage d'origine. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que				
stockage :	des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.				
Autres indications sur les	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.				
conditions de stockage	Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.				

### 07.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 08. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 08.1 Paramètres de contrôle

Non réglementé. Pas de limites d'exposition spécifique pour ce produit selon INRS ND 2098 et Directive 91/322/CE.

#### 08.2 Contrôle de l'exposition

Mesures générales :	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux.				
Protection respiratoire :	Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.				
Protection des mains :	Utiliser des gants de protection. Le matériau des gants doit être résistant au produit. A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.				
Protection des yeux :	Utiliser des lunettes de protection.				



#### Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

CSTP: 25°C; 105 Pa

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

#### 09. Propriétés physiques et chimiques

#### 09.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide mobile, limpide Aspect: Couleur Incolore - Jaune påle Odeuro Caractéristique - Fraîche - Florale Seuil olfactif: Donnée non disponible. Donnée non disponible. 0,879 - 0,890 Densité relative Solubilité(s) Donnée non disponible. LogP: Donnée non disponible. Viscosité: Donnée non disponible. Donnée non disponible. Pression de vapeur : Donnée non disponible. Densité de vapeur : Taux d'évaporation : Donnée non disponible. Température fusion / congélation (°C) Donnée non disponible. Temperature ébullition (°C) Donnée non disponible. Température auto-inflammabilité (°C) Donnée non disponible. Température décomposition (°C) Donnée non disponible. Point éclair (°C) Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible. LSI Donnée non disponible. LSE: Donnée non disponible.

#### 09.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

#### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

#### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.



Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

#### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

	DL50 - oral :	Donnée non disponible.				
Toxicité aigüe :	DL50 - dermique :	Donnée non disponible.				
	CL50 - inhalation :	Donnée non disponible.				
Irritation cutanee	Provoque une irritation cu	rtanée.				
Irritation oculaire	Provoque une sévère irrita	ation des yeux.				
Sensibilisation respiratoire	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.				
Sensibilisation cutanée	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.				
Mutagénicité :	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.				
Cancérogénicité :	Aucun effet critique conn	U.S				
Reprotoxicité:	Aucun effet critique conn	U.S				
Toxicité pour certains	Exposition unique:	Aucun effet critique connu.				
organes cibles :	Exposition répétée :	Aucun effet critique connu.				
Danger par aspiration :	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.					

#### 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2 Persistance et dégradalibilité

Donnée non disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

### 13.2 Informations complémentaires

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement, selon l'ordonnance n° 2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre ler Elimination des déchets et récupération des matériaux).



#### Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

UN - ADR :	1169				
	Quantités limitées :	5L	Oui		
	Quantités exceptées :	E1	Oui		
UN - IMDG	1169	-30	30		
UN - IATA :	1169				

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom - ADR:	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom = IMBG :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IATA:	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe - ADR :	3	
Classe - IMDG :	3	
Classe - IATA :	3	$\neg$

### 14.4 Groupe d'emballage

GE - ADR :	
GE - IMDG	
GE - IATA	

### 14.5 Danger(s) pour l'environnement

Polluant marin :	Donnée non disponible.
------------------	------------------------

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.



#### Lavande Vraie - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

#### 16.1 Acronymes et abréviations

ADR: Agreement on Dangerous Goods by Road

CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification Labelling Packaging
CMR: Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique

CSTP: Conditions Standard de Température et de Pression

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

DNEL: Derived No-Effect Level

IATA : International Air Transport Association
INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

LC50: Lethal Concentration, 50%

LD50: Lethal Dose, 50%

LSE: Limite Supérieure d'Explosivité

LSI: Limite Supérieure d'Inflammabilité

PBT: Persistent Bioaccumulating Toxicants

VLEP: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

			Picto	grammes de o	langer			
SGH01	SGH02	SGH03	SGH04	SGH05	SGH06	SGH07	SGH08	SGH09
		(8)						

### 16.2 Remarques pour formation

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de facilier la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

### 16.3 Suivi des modifications

\*Données modifiées par rapport à la version précédente.



#### CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

### 01. Identification du produit et de la société

### 01.1 Identificateur de produit

Nom commercial	CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO
Nom botanique	Juniperus oxycedrus L.
Nom INCL:	Juniperus Oxycedrus Wood Oil
N*CAS	90046-02-9
N"CE:	289-969-0

### 01.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Usage recommande:	Substance aromatisante.
Usages déconseillés :	Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 01.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom:	Compagnie des Sens	Contact :	Théophane de la Charie
Adresse:	118 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	Téléphone :	+33 4 82 53 40 22
E-mail:	bonjour@compagnie-des-sens.fr	Fax:	

## 01.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro européen :	112
Numéro ORFILA :	+33 1 45 42 59 59
Entreprise :	+33 4 82 53 40 22 (pendant les heures d'ouverture : 9h - 17h)

### 02. Identification des dangers

### 02.1 Classification du produit selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Catégories de danger		Mentions de danger			
Aquatic Acute 1	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.			
Aquatic Chronic 1	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.			
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.			
Skin Sens. 1B	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.			

### 02.2 Eléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :	Danger			
Pictogrammes de danger	SGH09	SGH08	SGH07	

	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Ventions de danger :	8	
	2	



### CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
Conseils de prudence	P302+352	En cas de contact avec la peau : laver abondamment.
	P331	Ne pas faire vomir.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.

### 02.3 Autres dangers

Evaluation PBT :	Non applicable.
Evaluation vPvB:	Non applicable.

### 03. Composition / Informations sur les composants

#### 03.1 Substance

SNC : Substance Naturelle Complexe

Composants principaux	N°CAS	Concentration (%)
Cadina-1,4-diène	880143-55-5	0 - 14
Epi-Cubénol	19912-67-5	0 - 12
Limonène	138-86-3	0 - 1
Trans-Calamenène	40772-39-2	3-9
Zonarène		0 - 9
β-Caryophyllène	87-44-5	3 - 9
δ-Cadinène	483-76-1	18 - 34

03.2 Mélange Non applicable.

Substance principale et/ou dangereuse	Classification	N°CAS	Concentration (%)
			8



#### CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

### 04. Premiers secours

#### 04.1 Description des premiers secours

Inhalation excessive :	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité.
Contact cutané :	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment (minimum 2 litres) en écartant bien les paupières sous le robinet d'eau. Si possible, soulever la paupière supérieure et la rincer. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter un ophtalmologiste avec le produit. Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux. Les lentilles tomberont certainement pendant le rinçage. Si ce n'est pas le cas, les enlever après rinçage. Ne pas les remettre et consulter un ophtalmologiste.
Ingestion excessive:	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage de vomissures dans les poumons. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Il est recommandé que ceux qui dispensent les premiers soins disposent d'un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation.

### 04.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et symptômes, se reporter à la section 11.

### 04.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications si de grandes quantités ont été ingérées, inhalées ou mises en contact avec la peau.

#### 05. Mesures de lutte contre l'incendie

### 05.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Extincteurs à gaz carboniques ; Extincteurs à poudre (classes ABC) ; Recouvrement avec du sable ou une couverture. Adapter les mesures d'extinctions d'incendie à l'environnement.	
Moyens d'extinction inappropriés :	Jet d'eau à grand débit.	

#### 05.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### 05.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Utiliser un masque si nécessaire.
Autres Indications :	Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu serait accélérée.



#### **CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO**

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

### 06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 06.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation.

#### 06.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

#### 06.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

#### 06.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consultez le chapitre 07.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuels, consultez le chapitre 08.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consultez le chapitre 13.

#### 07. Manipulation et stockage

### 07.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Entransia de la Companya del Companya de la Companya del Companya de la Companya	Tenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.		
	Tenir à l'abri des sources d'inflammation - Ne pas fumer lors de la manipulation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.		

### 07.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieux et conteneurs de	Ne conserver que dans l'emballage d'origine. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que		
stockage :	des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.		
Autres indications sur les	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.		
conditions de stockage :	Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.		

### 07.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 08. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 08.1 Paramètres de contrôle

Non réglementé. Pas de limites d'exposition spécifique pour ce produit selon INRS ND 2098 et Directive 91/322/CE.

### 08.2 Contrôle de l'exposition

Mesures générales :	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Protection des mains:  Utiliser des gants de protection. Le matériau des gants doit être résistant au produit. A caus tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée. Choix du ma fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.	
Protection des yeux :	Utiliser des lunettes de protection.

### 09. Propriétés physiques et chimiques

### 09.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



### CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

Aspect:	Liquide mobile
Couleur:	Jaune påle
Odeur:	Cédrée - Boisée
Seuil olfactif :	Donnée non disponible.
pH :	Donnée non disponible.
Densité relative	0,920 - 0,965
Solubilité(s)	Donnée non disponible.
LogP:	Donnée non disponible.
Viscosité :	Donnée non disponible.
Pression de vapeur :	Donnée non disponible.
Densité de vapeur :	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.
Température fusion / congélation (°C):	Donnée non disponible.
Température ébullition (°C):	Donnée non disponible.
Temperature auto-inflammabilité (°C) :	Donnée non disponible.
Temperature décomposition (°C)	Donnée пon disponible.
Point éclair (°C):	110
Inflammabilité (solide, gaz) :	Donnée non disponible.
LSI	Donnée non disponible.
LSE;	Donnée non disponible.

#### 09.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.



#### CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

	DL50 - oral :	Donnée non disponible.			
Toxicité aigüe :	DL50 - dermique :	Donnée non disponible.			
MATERIAL CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PRO	CL50 - inhalation :	Donnée non disponible.			
Irritation cutanee:	Aucun effet critique connu				
Irritation oculaire:	Aucun effet critique connu				
Sensibilisation respiratoire	Aucun effet critique connu	un effet critique connu.			
Sensibilisation cutanée	Aucun effet critique connu				
Mutagénicité :	Aucun effet critique connu	ucun effet critique connu.			
Cancérogénicité :	Aucun effet critique connu				
Reprotoxicité:	Aucun effet critique connu.				
Toxicité pour certains	Exposition unique: Aucun effet critique connu.				
organes cibles :	Exposition répétée :	Aucun effet critique connu.			
Danger par aspiration:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.				

#### 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

### 12.2 Persistance et dégradalibilité

Donnée non disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

### 13.2 Informations complémentaires

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement, selon l'ordonnance n° 2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre ler Elimination des déchets et récupération des matériaux).



#### CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

	1169			
UN - ADR :	Quantités limitées :	5 L	Oui	
	Quantités exceptées :	E1	Oui	
UN - IMDG :	1169	00400		
UN-IATA:	1169			

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom - ADR:	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IMDG	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IATA :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe - ADR :	3	
Classe - IMDG :	3	
Classe - IATA:	3	

### 14.4 Groupe d'emballage

GE - ADR :	TH)	
GE - IMDG :		
GE - IATA	in	

### 14.5 Danger(s) pour l'environnement

A PROPERTY OF THE PROPERTY OF	[1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1]	
Polluant mann:	Donnée non disponible.	
	TDUNNEE NON GISDONIDIE	

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

### 15. Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.



#### CADE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

#### 16.1 Acronymes et abréviations

ADR: Agreement on Dangerous Goods by Road

CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification Labelling Packaging
CMR: Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique

CSTP: Conditions Standard de Température et de Pression

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

DNEL: Derived No-Effect Level

IATA : International Air Transport Association
INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

LC50: Lethal Concentration, 50%

LD50: Lethal Dose, 50%

LSE: Limite Supérieure d'Explosivité

LSI: Limite Supérieure d'Inflammabilité

PBT: Persistent Bioaccumulating Toxicants

VLEP: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

			Picto	grammes de d	langer			
SGH01	SGH02	SGH03	SGH04	SGH05	SGH06	SGH07	SGH08	SGH09
$\Diamond$		(2)						

#### 16.2 Remarques pour formation

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de facilier la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

#### 16.3 Suivi des modifications

\*Données modifiées par rapport à la version précédente.



### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

### 01. Identification du produit et de la société

### 01.1 Identificateur de produit

Nom commercial	ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO
Nom botanique	Rosmarinus officinalis L. verbenoniferum
Nom INCL:	Rosmarinus Officinalis Flower Oil
N°CAS	84604-14-8
N"CE:	283-291-9

### 01.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Usage recommandé :	Substance aromatisante.
Usages déconseillés :	Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 01.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nomi	Compagnie des Sens	Contact :	Théophane de la Charie
Adresse:	118 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	Téléphone :	+33 4 82 53 40 22
E-mail:	bonjour@compagnie-des-sens.fr	Fax:	

### 01.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro européen :	112
Numéro ORFILA :	+33 1 45 42 59 59
Entreprise :	+33 4 82 53 40 22 (pendant les heures d'ouverture : 9h - 17h)

### 02. Identification des dangers

### 02.1 Classification du produit selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.  Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.  Skin Sens. 1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.	atégories de danger		Mentions de danger
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables. Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 18 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables. Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Skin Sens. 1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	Flam. Liq. 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
	Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Skin Sens. 1B	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	STOT SE 2	H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

### 02.2 Eléments d'étiquetage

The second secon					
Mention d'avertissement :	Danger				
Pictogrammes de danger	SGH09	SGH08	SGH07	SGH02	

	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Mentions de danger :	H315	Provoque une irritation cutanée.
Weiltiger .	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
	Ţ.	5 4V 4W 5 54W 1M 4453



### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

	P102	Tenir hors de portée des enfants.	
	P302+352	En cas de contact avec la peau : laver abondamment.	
Process of the Proces	P301+310	En cas d'ingestion : appeler immédiatement un médecin.	
Conseils de prudence	P331	Ne pas faire vomir.	
	P405	Garder sous clef.	
	P501	Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.	

### 02.3 Autres dangers

Evaluation PBT :	Non applicable.
Evaluation vPvB:	Non applicable.

### 03. Composition / Informations sur les composants

#### 03.1 Substance

SNC : Substance Naturelle Complexe

Composants principaux	N°CAS	Concentration (%)
Acétate de bornyle	76-49-3	1 - 13
Camphre	76-22-2	1 - 18
Eucalyptol	470-82-6	4 - 18
Géraniol	106-24-1	0-4
Limonène	138-86-3	0-5
Linalol	78-70-6	1 - 3
Verbénone	5480-12-6	4-14
α-Pinène	67762-73-6	15 - 40
		- 93

03.2 Mélange Non applicable.

Substance principale et/ou dangereuse	Classification	N°CAS	Concentration (%)
			8



#### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 04. Premiers secours

#### 04.1 Description des premiers secours

Inhalation excessive:	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité.		
Contact cutané :	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.		
Contact oculaire:	Rincer immédiatement et abondamment (minimum 2 litres) en écartant bien les paupières sous le robinet d'eau. Si possible, soulever la paupière supérieure et la rincer. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter un ophtalmologiste avec le produit. Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux. Les lentilles tomberont certainement pendant le rinçage. Si ce n'est pas le cas, les enlever après rinçage. Ne pas les remettre et consulter un ophtalmologiste.		
Ingestion excessive:	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage de vomissures dans les poumons. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé.		

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Il est recommandé que ceux qui dispensent les premiers soins disposent d'un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation.

### 04.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et symptômes, se reporter à la section 11.

### 04.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications si de grandes quantités ont été ingérées, inhalées ou mises en contact avec la peau.

#### 05. Mesures de lutte contre l'incendie

### 05.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Extincteurs à gaz carboniques ; Extincteurs à poudre (classes ABC) ; Recouvrement avec du sable ou une couverture. Adapter les mesures d'extinctions d'incendie à l'environnement.
Moyens d'extinction inappropriés :	Jet d'eau à grand débit.

#### 05.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### 05.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Utiliser un masque si nécessaire.
Autres Indications :	Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu serait accélérée.



### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 06.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation.

#### 06.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

#### 06.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

#### 06.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consultez le chapitre 07.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuels, consultez le chapitre 08.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consultez le chapitre 13.

#### 07. Manipulation et stockage

#### 07.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

The second secon	Tenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.		
	Tenir à l'abri des sources d'inflammation - Ne pas fumer lors de la manipulation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.		

### 07.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieux et conteneurs de stockage :	Ne conserver que dans l'emballage d'origine. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.		
Autres indications sur les	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.		
conditions de stockage :	Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.		

### 07.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 08. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 08.1 Paramètres de contrôle

Non réglementé. Pas de limites d'exposition spécifique pour ce produit selon INRS ND 2098 et Directive 91/322/CE.

### 08.2 Contrôle de l'exposition

Mesures générales :	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux.		
Protection respiratoire	Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.		
Protection des mains :	Utiliser des gants de protection. Le matériau des gants doit être résistant au produit. A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.		
Protection des yeux :	Utiliser des lunettes de protection.		

### 09. Propriétés physiques et chimiques

### 09.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

CSTP: 25°C; 10<sup>5</sup> Pa



### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

Aspect:	Liquide limpide, mobile
Couleur:	Jaune påle - Vert-jaune
Odeur:	Caractéristique - Fraîche - Agreste - Plus ou moins camphrée
Seuil olfactif :	Donnée non disponible.
pH :	Donnée non disponible.
Densité relative :	0,895 - 0,930
Solubilité(s)	Donnée non disponible.
LogP:	Donnée non disponible.
Viscosité :	Donnée non disponible.
Pression de vapeur :	Donnée non disponible.
Densité de vapeur :	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.
Température fusion / congélation (°C):	Donnée non disponible.
Température ébullition (°C):	Donnée non disponible.
Temperature auto-inflammabilité (°C):	Donnée non disponible.
Temperature decomposition (°C)	Donnée non disponible.
Point éclair (°C):	50
Inflammabilité (solide, gaz) :	Donnée non disponible.
LSI	Donnée non disponible.
LSE:	Donnée non disponible.

#### 09.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.



### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

	DL50 - oral :	Donnée non disponible.	
Toxicité aigüe :	DL50 - dermique : Donnée non disponible.		
TO THE RESERVE OF THE PARTY OF	CL50 - inhalation :	Donnée non disponible.	
Irritation cutanee:	Provoque une irritation cu	tanée.	
Irritation oculaire	Provoque une sévère irrita	ition des yeux.	
Sensibilisation respiratoire	Aucun effet critique connu	1.	
Sensibilisation cutanée	Aucun effet critique connu		
Mutagénicité :	Aucun effet critique connu		
Cancérogénicité :	Aucun effet critique connu		
Reprotoxicité:	Aucun effet critique connu.		
Toxicité pour certains	Exposition unique: Aucun effet critique connu.		
organes cibles :	Exposition répétée :	Aucun effet critique connu.	
Danger par aspiration:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		

#### 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2 Persistance et dégradalibilité

Donnée non disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

### 13.2 Informations complémentaires

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement, selon l'ordonnance n° 2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre ler Elimination des déchets et récupération des matériaux).



#### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

	1169			
UN - ADR	Quantités limitées :	5 L	Oui	
San Makana	Quantités exceptées :	E1	Oui	
UN = IMDG ::	1169	0.00	13	
UN-IATA:	1169			

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom - ADR:	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IMDG	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IATA :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe - ADR :	3	
Classe - IMDG :	3	
Classe - IATA :	3	

### 14.4 Groupe d'emballage

GE - ADR :	111	
GE - IMDG :		
GE - IATA :	10	

### 14.5 Danger(s) pour l'environnement

	PERCENCIPATION INCOMES PROPERTY OF THE PERCENCIPATION OF THE PERCE	
Pollugat moran:	Donnée non disponible.	The state of the s
Polluant mann:	Domice non disponible.	

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

### 15. Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.



### ROMARIN À VERBÉNONE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 03/05/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

### 16.1 Acronymes et abréviations

ADR: Agreement on Dangerous Goods by Road

CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification Labelling Packaging
CMR: Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique

CSTP: Conditions Standard de Température et de Pression

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

DNEL: Derived No-Effect Level

IATA : International Air Transport Association
INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

LC50: Lethal Concentration, 50%

LD50: Lethal Dose, 50%

LSE: Limite Supérieure d'Explosivité

LSI: Limite Supérieure d'Inflammabilité

PBT: Persistent Bioaccumulating Toxicants

VLEP: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

			Picto	grammes de d	langer			
SGH01	SGH02	SGH03	SGH04	SGH05	SGH06	SGH07	SGH08	SGH09
$\Diamond$		(2)						

#### 16.2 Remarques pour formation

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de facilier la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

#### 16.3 Suivi des modifications

\*Données modifiées par rapport à la version précédente.

Toll Free: +1 (888) 755-5274 🌢 Info@natureinbottle.com

#### www.natureinbottle.com

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 1 of 8

## CATNIP ESSENTIAL OIL

PRODUCT CODE: PEO1034

#### 1. IDENTIFICATION

Product Description: CATNIP ESSENTIAL OIL

CAS #: 8023-84-5 ; 84929-35-1

INCI Name: Nepeta Cataria (Catnip) Oil

Botanical Name: Nepeta cataria

Other means of identification

Product Code #: PEO1034

Recommended use: Concentrated aromatic ingredient which may be used in aromatherapy, natural perfumery, cosmetics

and personal care formulations according to legal and IFRA guidelines.

Company Name: NATURE IN BOTTLE

Website: www.natureinbottle.com

info@natureinbottle.com

### 2. HAZARD(S) IDENTIFICATION

Physical hazards: Not classified.

Health hazards: Skin corrosion/irritation Category 3

Serious eye damage/eye irritation Category 2B
Skin sensitizer Category 1

Environmental hazards: Hazardous to the aquatic environment, acute hazard

Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard Category 4

Label elements:



Signal word: Warning

Hazard statement: Causes mild skin irritation. Causes eye irritation. May cause an allergic skin reaction.

May be harmful if swallowed and enters airways. Harmful to aquatic life. May cause

Category 3

long lasting harmful effects to aquatic life.



#### MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 2 of 8

#### Precautionary statement:

Prevention P201 Obtain special instructions before use.

> Do not handle until all safety precautions have been read and understood. P202 Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition P210

> > sources. No smoking.

P264 Wash thoroughly after handling.

P280 Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.

Response IF ON SKIN: Wash with plenty of water. P302 + P352

> P305 + P351 + P338 IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several

> > minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do.

Continue rinsing.

P333 + P313 If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.

P337 + P313 If eye irritation persists: Get medical advice/attention. In case of fire: Use appropriate media to extinguish. P370 + P378

Store in a well-ventilated place. Storage P403

Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/ P501 Disposal

international regulations.

Hazard(s) not otherwise classified (HNOC):

None known.

Supplemental information:

100% of the substance consists of component(s) of unknown acute dermal toxicity. 100% of the substance consists of component(s) of unknown acute inhalation toxicity. 100% of the substance consists of component(s) of unknown acute hazards to the aquatic environment. 100% of the substance consists of component(s) of unknown long-term

hazards to the aquatic environment.

#### 3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

#### Substances

Chemical Name	CAS number	EINECS number	%
Nepeta Cataria (Catnip) Oil	8023-84-5 ; 84929-35-1	284-520-5	100

Toll Free: +1 (888) 755-5274 🎄 info@natureinbottle.com

#### www.natureinbottle.com

#### MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 3 of 8

#### 4. FIRST-AID MEASURES

Inhalation If breathing is difficult, remove to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.

For breathing difficulties, oxygen may be necessary. Call a physician if symptoms develop or

persist.

Skin contact Take off immediately all contaminated clothing. Get medical attention if irritation develops and

persists. Wash skin thoroughly with soap and water for several minutes.

Eye contact Remove contact lenses, if present and easy to do. Get medical attention if irritation develops and

persists. Promptly wash eyes with plenty of water while lifting the eye lids.

Ingestion Call a physician or poison control center immediately. If swallowed, rinse mouth with water (only if

Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

the person is conscious). Do not induce vomiting. If vomiting occurs, the head should be kept low

so that stomach vomit doesn't enter the lungs.

Most important

symptoms/effects, acute and

delayed

Indication of immediate medical attention and special treatment

needed

General information

Not available.

Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to

protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance.

### 5. FIRE-FIGHTING MEASURES

Suitable extinguishing media: Water spray, fog, CO2, dry chemical, or alcohol resistant foam.

Unsuitable extinguishing media: Do not use a solid water stream as it may scatter and spread fire.

Specific hazards arising from

the chemical:

Fire may produce irritating, corrosive and/or toxic gases.

Special protective equipment

and precautions for

firefighters:

Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA. Structural firefighters protective clothing will only provide limited protection. Wear self-contained breathing apparatus with a full

facepiece operated in the positive pressure demand mode when fighting fires.

Fire fighting

equipment/instructions:

In case of fire and/or explosion do not breathe fumes. Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. Move containers from fire area if you can do so without risk. Water runoff can cause environmental damage. Ventilate closed spaces before

entering them. Keep run-off water out of sewers and water sources. Dike for water control.

Specific methods: Use water spray to cool unopened containers.

General fire hazards: Static charges generated by emptying package in or near flammable vapor may cause flash fire.

Toll Free: +1 (888) 755-5274 🎄 info@natureinbottle.com

www.natureinbottle.com

#### MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 4 of 8

#### 6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures:

Methods and materials for containment and cleaning up:

Eliminate all sources of ignition. Avoid contact with skin or inhalation of spillage, dust or vapor. Keep unnecessary personnel away. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them.

Collect and dispose of spillage as indicated in section 13 of the SDS.

Absorb with inert absorbent such as dry clay, sand or diatomaceous earth, commercial sorbents, or recover using pumps.

The product is immiscible with water and will spread on the water surface.

Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible.

Never return spills in original containers for re-use. This material and its container must be disposed of as hazardous waste. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks or flames in immediate area). Prevent product from entering drains.

Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Cover with plastic sheet to prevent spreading. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers.

Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination.

Environmental precautions:

Retain and dispose of contaminated wash water. Avoid release to the environment. Contact local authorities in case of spillage to drain/aquatic environment. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Do not contaminate water.

### 7. HANDLING AND STORAGE

Precautions for safe handling: Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. Take precautionary

measures against static discharges. All equipment used when handling the product must be grounded. Avoid breathing vapor. Avoid contact with eyes, skin, and clothing. Avoid prolonged

exposure. Wash thoroughly after handling.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities:

Keep container closed. Handle containers with care. Open slowly in order to control possible

pressure release. Store in a cool, well-ventilated area.

#### 8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Occupational exposure limits: This substance has no PEL, TLV, or other recommended exposure limit.

Biological limit values: No biological exposure limits noted for the ingredient(s).

Appropriate engineering controls: Use explosion-proof ventilation equipment to stay below exposure limits. Adequate ventilation

should be provided so that exposure limits are not exceeded.

Toll Free: +1 (888) 755-5274 🌢 info@natureinbottle.com

#### www.natureinbottle.com

#### MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 5 of 8

Individual protection measures, such as personal protective equipment

Eye/face protection: Wear safety glasses with side shields (or goggles).

Skin protection

Hand protection: Chemical resistant gloves.

Other: Wear suitable protective clothing.

Respiratory protection: Respiratory protection not required. If ventilation is insufficient, suitable respiratory protection must

be provided.

Thermal hazards: Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.

General hygiene considerations: Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material

and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective

equipment to remove contaminants.

### 9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Appearance: Pale yellow to orange brown colored liquid.

Odor: Sweet, herbaceous, mildly minty-floral odour.

pH: Not available.

Melting point/freezing point: Not available.

Initial boiling point and boiling Not available.

range:

Flash point: Not available.

Evaporation rate: Not available.

Flammability (solid, gas): Not applicable.

Vapor pressure: Not available.

Refractive Index: 1.431 - 1.487 @ 20°C.
Relative density: 0.880 - 0.918 @ 20°C.

Solubility in water: Insoluble.

Auto-ignition temperature: Not available.

Decomposition temperature: Not available.

Viscosity: Not available

Toll Free: +1 (888) 755-5274 🎄 info@natureinbottle.com

#### www.natureinbottle.com

#### MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 6 of 8

#### 10. STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity: The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

Chemical stability: Material is stable under normal conditions.

Possibility of hazardous No dangerous reaction known under conditions of normal use.

reactions:

Conditions to avoid: Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.

Incompatible materials: Strong oxidizing agents.

Hazardous decomposition

products:

No hazardous decomposition products if stored and handled as indicated.

#### 11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

#### Information on likely routes of exposure

Inhalation: Knowledge about health hazard is incomplete.

Skin contact: Knowledge about health hazard is incomplete.

Eye contact: Knowledge about health hazard is incomplete.

Ingestion: Expected to be a low ingestion hazard.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics: Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

### Information on toxicological effects

Acute toxicity: Not available.

Skin corrosion/irritation: Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Serious eye damage/eye Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

irritation:

Respiratory or skin sensitization

Respiratory sensitization:

Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Skin sensitization:

Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity:

Not listed.

OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1053):

Not listed.

Toll Free: +1 (888) 755-5274 🌢 info@natureinbottle.com

#### www.natureinbottle.com

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 7 of 8

US. National Toxicology Program (NTP) Report on Carcinogens:

Not listed.

Reproductive toxicity: Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Specific target organ toxicity -

single exposure:

Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Specific target organ toxicity -

repeated exposure:

Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

Aspiration hazard: Due to partial or complete lack of data the classification is not possible.

### 12. ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicity: The product is not classified as environmentally hazardous. However, this does not exclude the

possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment.

Persistence and degradability: No data is available on the degradability of this substance.

Bioaccumulative potential: No data available.

Mobility in soil: No data available.

Other adverse effects: No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation

potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

#### 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Disposal instructions: Do not discharge into drains, water courses or onto the ground. Do not allow this material to drain

into sewers/water supplies. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or

used container. Dispose of contents/container in accordance with

local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations: Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code: Not established.

Waste from residues / unused

products:

Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must

be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging: Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is

emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or

disposal.

### 14. TRANSPORT INFORMATION

Transport Rule		Hazard class Packing group		UN number	
Land	RID/ADR				
Maritime	IMDG	Not Regulated	Not Regulated	Not Regulated	
Air	IATA/DGR	LI DUS ANDROS PARABORS — PROSSEUR			

Toll Free: +1 (888) 755-5274 🌢 info@natureinbottle.com

www.natureinbottle.com

#### MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Page 8 of 8

### 15. REGULATORY INFORMATION

### US federal regulations

Toxic Substances Control Act (TSCA):

Not regulated.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4):

Not listed.

SARA 304 Emergency release notification:

Not regulated.

OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1053):

Not listed.

### Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

SARA 302 Extremely hazardous substance:

Not listed.

SARA 311/312 Hazardous:

No listed

SARA 313 (TRI reporting):

Not regulated.

### Other federal regulations

Clean Air Act (CAA) Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) List:

Not regulated.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130):

Not regulated.

Safe Drinking Water Act (SDWA):

Not regulated.

### 5. OTHER INFORMATION

Disclaimer:

Nature In Bottle cannot anticipate all conditions under which this information and its product, or the products of other manufacturers in combination with its product, may be used. It is the user's responsibility to ensure safe conditions for handling, storage and disposal of the product, and to assume liability for loss, injury, damage or expense due to improper use. The above information relates only to this product and not to its use in combination with any other material or any particular process and is designed only as guidance for the safe handling, use, processing, storage, transportation, and disposal and should not be considered as a guarantee or quality specification. It is the sole responsibility of the individual(s) purchasing this product to assess its' safety in the final application. The above information is based on data provided by and collected from recognized sources such as distributors, manufacturers, and technical groups and is considered to be accurate to the best of our knowledge. Appropriate warnings and safe handling procedures should be provided to all handlers and users, taking into account the intended use and the specific conditions and factors relating to such use in accordance with all applicable laws and regulations.



### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

# 01. Identification du produit et de la société

### 01.1 Identificateur de produit

Nom commercial	CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO
Nom botanique	Cinnamomum cassia (L.) J.Presl
Nom INCL:	Cinnamomum Zeylanicum Leaf Oil
N*CAS:	8007-80-5
N"CE:	284-635-0

# 01.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Usage recommandé :	Complément alimentaire.
Usages déconseillés :	Pas d'informations complémentaires disponibles.

# 01.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nomi	Compagnie des Sens	Contact :	Théophane de la Charie
Adresse:	118 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	Téléphone :	+33 4 82 53 40 22
E-mail:	bonjour@compagnie-des-sens.fr	Fax:	

# 01.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro européen :	112
Numéro ORFILA :	+33 1 45 42 59 59
Entreprise :	+33 4 82 53 40 22 (pendant les heures d'ouverture : 9h - 17h)

# 02. Identification des dangers

# 02.1 Classification du produit selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Catégories de danger		Mentions de danger
Acute Tox. 4C	H312	Nocif par contact cutané:
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1B	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

# 02.2 Eléments d'étiquetage

	Mention d'avertissement :	Attention
I	Pictogrammes de danger:	SGH07

	H312	Nocif par contact cutané.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mentions de danger :	8	
	Ĭ.	



### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P302+352	En cas de contact avec la peau : laver abondamment.
Conseils de prudence	P312	Appeler un médecin en cas de malaise.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.

# 02.3 Autres dangers

Evaluation PBT :	Non applicable.
Evaluation vPvB:	Non applicable.

# 03. Composition / Informations sur les composants

### 03.1 Substance

SNC : Substance Naturelle Complexe

Composants principaux	N°CAS	Concentration (%)
2-Hydroxybenzaldéhyde	90-02-8	0,2 - 1
2-Phényléthanol	60-12-8	0 - 0,5
Acétate de cinnamyle	103-54-8	0 - 6
Acétate d'O-méthoxycinnamyle		0 - 2
Acétophénone	98-86-2	0 - 0,1
Alcool benzylique	100-51-6	0 - 0,3
Alcool cinnamique	104-54-1	0 - 1
Aldéhyde phényléthylique		0 - 0,7
Benzaldéhyde	100-52-7	0,5 - 2
Benzoate de benzyle	120-51-4	0 - 0,1
Cis-Cinnamaldéhyde	14371-10-9	0 - 0,7
Coumarine	91-64-5	1,5 - 4
Eugénol	97-53-0	0 - 0,5
Famésol	4602-84-0	0 - 0,01
Isoeugénol	97-54-1	0 - 0,1
Trans-Cinnamaldéhyde	104-55-2	70 - 88
Trans-O-Méthoxycinnamaidéhyde	1504-74-1	3 - 15

03.2 Mélange Non applicable.

Substance principale et/ou dangereuse	Classification	N°CAS	Concentration (%)



#### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 04. Premiers secours

### 04.1 Description des premiers secours

Inhalation excessive:	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité.
Contact cutané :	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment (minimum 2 litres) en écartant bien les paupières sous le robinet d'eau. Si possible, soulever la paupière supérieure et la rincer. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter un ophtalmologiste avec le produit. Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux. Les lentilles tomberont certainement pendant le rinçage. Si ce n'est pas le cas, les enlever après rinçage. Ne pas les remettre et consulter un ophtalmologiste.
Ingestion excessive:	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage de vomissures dans les poumons. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Il est recommandé que ceux qui dispensent les premiers soins disposent d'un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation.

### 04.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et symptômes, se reporter à la section 11.

# 04.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications si de grandes quantités ont été ingérées, inhalées ou mises en contact avec la peau.

### 05. Mesures de lutte contre l'incendie

### 05.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :	Extincteurs à gaz carboniques ; Extincteurs à poudre (classes ABC) ; Recouvrement avec du sable ou une couverture. Adapter les mesures d'extinctions d'incendie à l'environnement.	
Moyens d'extinction inappropriés :	Jet d'eau à grand débit.	

### 05.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

### 05.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Utiliser un masque si nécessaire.
Autres Indications :	Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu serait accélérée.



#### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

# 06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 06.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation.

### 06.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

### 06.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

#### 06.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consultez le chapitre 07.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuels, consultez le chapitre 08.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consultez le chapitre 13.

#### 07. Manipulation et stockage

### 07.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Entransia de la Companya del Companya de la Companya del Companya de la Companya	Tenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.		
	Tenir à l'abri des sources d'inflammation - Ne pas fumer lors de la manipulation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.		

# 07.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieux et conteneurs de stockage :	Ne conserver que dans l'emballage d'origine. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.		
Autres indications sur les	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.		
conditions de stockage !	Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.		

# 07.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 08. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## 08.1 Paramètres de contrôle

Non réglementé. Pas de limites d'exposition spécifique pour ce produit selon INRS ND 2098 et Directive 91/322/CE.

# 08.2 Contrôle de l'exposition

Mesures générales :	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Protection des mains:  Utiliser des gants de protection. Le matériau des gants doit être résistant au produit. A caus tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée. Choix du matériau de perméabilité et de la dégradation.	
Protection des yeux :	Utiliser des lunettes de protection.

# 09. Propriétés physiques et chimiques

# 09.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

Aspect:	Liquide mobile
Couleur:	Jaune - Marron rougeatre
Odeur:	Caractéristique - Rappelant le cinnamaldéhyde
Seuil olfactif :	Donnée non disponible.
pH :	Donnée non disponible.
Densité relative :	1,052 - 1,070
Solubilité(s)	Donnée non disponible.
LogP:	Donnée non disponible.
Viscosité :	Donnée non disponible.
Pression de vapeur :	Donnée non disponible.
Densité de vapeur :	Donnée non disponible.
Taux dévaporation	Donnée non disponible.
Température fusion / congélation (°C)	Donnée non disponible.
Température ébullition (°C):	Donnée non disponible.
Temperature auto-inflammabilité (°C):	Donnée non disponible.
Temperature decomposition (°C)	Donnée non disponible.
Point éclair (°C)	90
Inflammabilité (solide, gaz) :	Donnée non disponible.
LSI	Donnée non disponible.
LSE;	Donnée non disponible.

#### 09.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

# 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

# 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

# 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.



#### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

# 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

	DL50 - oral :	Donnée non disponible.		
Toxicité aigüe :	DL50 - dermique :	Donnée non disponible.		
A STANDON HALFERS STANDARD	CL50 - inhalation :	Donnée non disponible.		
Irritation cutanee:	Provoque une irritation cu	rtanée.		
Irritation oculaire:	Provoque une sévère irrita	ation des yeux.		
Sensibilisation respiratoire	Aucun effet critique connu.			
Sensibilisation cutanée	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.		
Mutagénicité :	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.		
Cancérogénicité :	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.		
Reprotoxicité:	Aucun effet critique connu.			
Toxicité pour certains	Exposition unique: Aucun effet critique connu.			
organes cibles :	Exposition répétée :	Aucun effet critique connu.		
Danger par aspiration:	Aucun effet critique connu.			

#### 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradalibilité

Donnée non disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

### 12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

# 13.2 Informations complémentaires

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement, selon l'ordonnance n° 2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre ler Elimination des déchets et récupération des matériaux).



#### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

	1169			
UN - ADR	Quantités limitées :	5 L	Oui	
	Quantités exceptées :	E1	Oui	
UN = IMDG :	1169	0.910	12	
UN-IATA:	1169			

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom - ADR:	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IMDG	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom - IATA :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe - ADR :	3	
Classe - IMDG :	3	
Classe - IATA:	3	

### 14.4 Groupe d'emballage

GE - ADR :	TH)	
GE - IMDG :		
GE - IATA	in	

### 14.5 Danger(s) pour l'environnement

A PROPERTY OF THE PROPERTY OF	[1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1]	
Polluant mann:	Donnée non disponible.	
	TDUNNEE NON GISDONIDIE	

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

# 15. Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.



#### CANNELLE DE CHINE - HUILE ESSENTIELLE BIO

Version: 05

Mise à jour : 20/04/2023

Selon le Règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015

#### 16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

#### 16.1 Acronymes et abréviations

ADR: Agreement on Dangerous Goods by Road

CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification Labelling Packaging
CMR: Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique

CSTP: Conditions Standard de Température et de Pression

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

DNEL: Derived No-Effect Level

IATA : International Air Transport Association
INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

LC50: Lethal Concentration, 50%

LD50: Lethal Dose, 50%

LSE: Limite Supérieure d'Explosivité

LSI: Limite Supérieure d'Inflammabilité

PBT: Persistent Bioaccumulating Toxicants

VLEP: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

			Picto	grammes de d	langer			
SGH01	SGH02	SGH03	SGH04	SGH05	SGH06	SGH07	SGH08	SGH09
$\Diamond$		(2)						

### 16.2 Remarques pour formation

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de facilier la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

### 16.3 Suivi des modifications

\*Données modifiées par rapport à la version précédente.



### Géranium Rosat cv Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

# 01. Identification du produit et de la société

# 01.1 Identificateur de produit

Nom commercial:	Géranium Rosat cv Bourbon - Huile Essentielle BIO
Nom botanique:	Pelargonium graveolens L'Hér. cv Bourbon
Nom INCL:	Pelargonium Graveolens Flower Oil
N"CAS:	8000-46-2 ; 90082-51-2
N°CE:	290-140-0

# 01.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

	Control of the contro
Usage recommande :	Complement alimentaire.
Usages déconseillés	Pas d'informations complémentaires disponibles.

# 01.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom:	Compagnie des Sens	Contact:	Théophane de la Charie
Adresse:	118 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	Téléphone :	+33 4 82 53 40 22
E-mail:	bonjour@compagnie-des-sens.fr	Fax:	

# 01.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro européen :	112
Numéro ORFILA:	+33 1 45 42 59 59
Entreprise :	+33 4 82 53 40 22 (pendant les heures d'ouverture : 9h - 17h)

# 02. Identification des dangers

# 02.1 Classification du produit selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Catégories de danger		Mentions de danger		
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		
Eye Irrit. 1	H318	Provoque de graves lésions des yeux.		
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.		
Skin Sens. 1B	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.		

# 02.2 Eléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :	Danger	
Pictogrammes de danger	SGH08	SGH05 SGH07
	and the second second	
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
Mentions de danger	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Wierinanis de danger.		
	2-	



### Géranium Rosat cv Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

Conseils de prudence :	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P302+352	En cas de contact avec la peau : laver abondamment.
	P331	Ne pas faire vomir.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.

# 02.3 Autres dangers

Evaluation PBT:	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

# 03. Composition / Informations sur les composants

### 03.1 Substance

SNC : Substance Naturelle Complexe

Composants principaux	N'CAS	Concentration (%)
(E)-Oxyde de rose	876-18-6	0,1 - 0,6
(Z)-Oxyde de rose	16409-43-1	0,4 - 1,4
10-epi-γ-Eudesmol	15051-81-7	Absence
Butyrate de géranyle	106-29-6	0,7 - 2
Citral	5392-40-5	0 - 1,5
Citronellol	106-22-9	18 - 26
Formiate de citronellyle	105-85-1	6,5 - 11
Formiate de géranyle	105-86-2	3,8 - 7
Géraniol	106-24-1	10 - 20
Guaia-6,9-diène		5-9
Isomenthone	89-80-5	5 - 10
Linalol	78-70-6	4 - 10
Menthone	14073-97-3	0 - 2
R = (S)-Citronellol / Citronellol	: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	50 - 100
Tiglate de géranyle	7785-33-3	0,7 - 2
Tiglate de β-phényléthyle	61692-79-3	0,4-1
a-Terpinéol	98-55-5	0,3 - 1

03.2 Mélange Non applicable.



#### Géranium Rosat cv Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

#### 04. Premiers secours

### 04.1 Description des premiers secours

Inhalation excessive:	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité.
Contact cutané :	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment (minimum 2 litres) en écartant bien les paupières sous le robinet d'eau. Si possible, soulever la paupière supérieure et la rincer. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter un ophtalmologiste avec le produit. Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux. Les lentilles tomberont certainement pendant le rinçage. Si ce n'est pas le cas, les enlever après rinçage. Ne pas les remettre et consulter un ophtalmologiste.
Ingestion excessive :	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage de vomissures dans les poumons. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Il est recommandé que ceux qui dispensent les premiers soins disposent d'un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation.

### 04.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et symptômes, se reporter à la section 11.

# 04.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications si de grandes quantités ont été ingérées, inhalées ou mises en contact avec la peau.

### 05. Mesures de lutte contre l'incendie

### 05.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Extincteurs à gaz carboniques ; Extincteurs à poudre (classes ABC) ; Recouvrement avec du sable ou une couverture. Adapter les mesures d'extinctions d'incendie à l'environnement.
Moyens d'extinction inappropriés :	Jet d'eau à grand débit.

### 05.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

### 05.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité	Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Utiliser un masque si nécessaire.	
Autres indications :	Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu serait accélérée.	



#### Géranium Rosat cy Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 06.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation.

#### 06.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

### 06.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

#### 06.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consultez le chapitre 07.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuels, consultez le chapitre 08.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consultez le chapitre 13.

### 07. Manipulation et stockage

### 07.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation :	Tenir les récipients hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.		
Prévention des incendies et	Tenir à l'abri des sources d'inflammation - Ne pas fumer lors de la manipulation. Prendre des mesures contre les		
des explosions :	charges électrostatiques.		

# 07.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieux et conteneurs de	Ne conserver que dans l'emballage d'origine. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que		
stockage :	des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.		
Autres indications sur les	Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.		
conditions de stockage	Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.		

# 07.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 08. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 08.1 Paramètres de contrôle

Non réglementé. Pas de limites d'exposition spécifique pour ce produit selon INRS ND 2098 et Directive 91/322/CE.

### 08.2 Contrôle de l'exposition

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêt humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec		
Protection respiratoire :	Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.	
Protection des mains :	Utiliser des gants de protection. Le matériau des gants doit être résistant au produit. A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.	
Protection des yeux :	Utiliser des lunettes de protection.	



### Géranium Rosat cv Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

CSTP: 25°C; 10<sup>5</sup> Pa

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 09. Propriétés physiques et chimiques

### 09.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Liquide mobile, limpide
Couleur:	Vert jaunätre - Vert brunätre
Odeur :	Rosée - Note menthée
Seuil olfactif:	Donnée non disponible.
pHe:	Donnée non disponible.
Densité relative :	0,887 - 0,897
Solubilité(s) ::	Donnée non disponible.
LogP:	Donnée non disponible.
Viscosité :	Donnée non disponible.
Pression de vapeur :	Donnée non disponible.
Densité de vapeur :	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation :	Donnée non disponible.
Temperature fusion / congelation (°C):	Donnée non disponible.
Temperature ébullition (°C) :	Donnée non disponible.
Température auto-inflammabilité (°C):	Donnée non disponible.
Température décomposition (°C)	Donnée non disponible.
Point éclair (°C) :	83
Inflammabilité (solide, gaz) :	Donnée non disponible.
LSI:	Donnée non disponible.
LSE:	Donnée non disponible.

### 09.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

# 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

# 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible,

# 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.



#### Géranium Rosat cv Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

	DL50 - oral :	Donnée non disponible.			
Toxicité aigüe :	DL50 - dermique :	Donnée non disponible.			
	CL50 - inhalation :	Donnée non disponible.			
Irritation cutanee	Provoque une irritation cu	rtanée.			
Irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux.				
Sensibilisation respiratoire	Aucun effet critique connu.				
Sensibilisation cutanée	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.			
Mutagénicité :	Aucun effet critique conn	Aucun effet critique connu.			
Cancérogénicité :	Aucun effet critique conn				
Reprotoxicité:	Aucun effet critique conn	MCS			
Toxicité pour certains	Exposition unique:	Aucun effet critique connu.			
organes cibles :	Exposition répétée :	Aucun effet critique connu.			
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.				

### 12. Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2 Persistance et dégradalibilité

Donnée non disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

### 12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	Non applicable.
Evaluation vPvB	Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

### 13.2 Informations complémentaires

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le Code de l'Environnement, selon l'ordonnance n° 2000-914 du 18 Septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre ler Elimination des déchets et récupération des matériaux).



#### Géranium Rosat cv Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

UN - ADR :	1169			
	Quantités limitées :	5L	Oui	
	Quantités exceptées :	E1	Oui	
UN - IMDG	1169	-30	30	
UN - IATA :	1169			

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom = ADR :	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID	
Nom = IMDG ::	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID	
Nom - IATA:	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID	

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe - ADR :	3	
Classe - IMDG :	3	
Classe - IATA :	3	$\neg$

### 14.4 Groupe d'emballage

GE - ADR :	
GE - IMDG	
GE - IATA	

# 14.5 Danger(s) pour l'environnement

Polluant marin :	Donnée non disponible.
------------------	------------------------

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

# 15. Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.



#### Géranium Rosat cy Bourbon - Huile Essentielle BIO

Version: 06

Révision: 18/02/2025

Selon le Règlement (UE) 2020/878 du 18 juin 2020

### 16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

#### 16.1 Acronymes et abréviations

ADR: Agreement on Dangerous Goods by Road

CAS: Chemical Abstracts Service
CLP: Classification Labelling Packaging
CMR: Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique

CSTP: Conditions Standard de Température et de Pression

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

DNEL: Derived No-Effect Level

IATA : International Air Transport Association
INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

LC50: Lethal Concentration, 50%

LD50: Lethal Dose, 50%

LSE: Limite Supérieure d'Explosivité

LSI: Limite Supérieure d'Inflammabilité

PBT: Persistent Bioaccumulating Toxicants

VLEP: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

	Pictogrammes de danger											
SGH01	SGH02	SGH03	SGH04	SGH05	SGH06	SGH07	SGH08	SGH09				
		(8)										

### 16.2 Remarques pour formation

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de facilier la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

# 16.3 Suivi des modifications

\*Données modifiées par rapport à la version précédente.